

80 + HOCKEY HALL OF FAME - TEMPLE DE LA RENOMMÉE DU HOCKEY

INFORMATIONS FINANCIÈRES

31 janvier 2025

80 + HOCKEY HALL OF FAME - TEMPLE DE LA RENOMMÉE DU HOCKEY

INFORMATIONS FINANCIÈRES

31 janvier 2025

CONTENU

	Page
Rapport de mission de compilation	
État des résultats et de l'évolution des actifs nets	2
État de la situation financière	3
Notes afférentes aux informations financières	4

RAPPORT DE MISSION DE COMPILATION

À la direction de la société 80 + Hockey Hall of Fame - Temple de la renommée du hockey

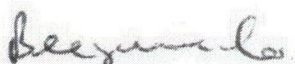
Nous avons compilé, à partir des informations fournies par la direction, le bilan de la société 80 + Hockey Hall of Fame - Temple de la renommée du hockey au 31 janvier 2025, l'état des résultats et des bénéfices non répartis pour l'exercice clos à cette date ainsi que la note 1, qui décrit la méthode de comptabilité appliquée à la préparation des informations financières compilées.

La responsabilité des informations financières ci-jointes, y compris de l'exactitude et de l'exhaustivité des informations sous-jacentes ayant servi à leur compilation, et de la sélection de la méthode de comptabilité, incombe à la direction.

Nous avons réalisé la mission conformément à la Norme canadienne de services connexes (NCSC) 4200, Missions de compilation, qui exige que nous nous conformions aux règles de déontologie pertinentes. Notre responsabilité consiste à assister la direction dans la préparation des informations financières.

Nous n'avons pas réalisé une mission d'audit ou d'examen et n'étions pas tenus de mettre en oeuvre des procédures pour vérifier l'exactitude et l'exhaustivité des informations fournies par la direction. Par conséquent, nous n'exprimons pas une opinion d'audit ni une conclusion de mission d'examen, ni ne fournissons une quelconque forme d'assurance à l'égard des informations financières.

Le lecteur doit garder à l'esprit que les informations financières risquent de ne pas convenir à ses besoins.



Bergeron & Co.
Comptables Professionnels Agréés

11 juin 2025
Edmonton, AB

80 + HOCKEY HALL OF FAME - TEMPLE DE LA RENOMMÉE DU HOCKEY
ÉTAT DES RÉSULTATS ET DE L'ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS
Pour l'exercice se terminant le 31 janvier 2025

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
PRODUITS		
Frais d'intronisation	\$ 13,925	\$ 11,650
Banquet d'initiation	13,350	8,750
Contributions	6,383	13,622
Revenu d'inscription - équipe	3,500	2,400
Autre revenus	<u>2,968</u>	<u>480</u>
	<u>40,126</u>	<u>36,902</u>
 CHARGES GÉNÉRALES ET ADMINISTRATIVES		
Dépense de banquet d'initiation	11,654	12,044
Dépenses d'initiations	8,955	18,601
Frais de bureau	2,747	3,579
Frais d'impression	2,096	2,690
Frais de publicité et promotion	2,062	1,632
Honoraires professionnels	1,050	525
Sous-traitant	919	1,500
Cotisations et abonnements	391	380
Assurance	310	593
Frais bancaires	46	105
Repas et frais de représentation	-	193
Frais de déplacement	<u>-</u>	<u>625</u>
	<u>30,230</u>	<u>42,467</u>
 EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES	 \$ 9,896	 \$ (5,565)
 ACTIFS NET, début de l'année	 <u>11,606</u>	 <u>17,171</u>
ACTIF NET, fin de l'année	<u>21,502</u>	<u>11,606</u>

80 + HOCKEY HALL OF FAME - TEMPLE DE LA RENOMMÉE DU HOCKEY
ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE
31 janvier 2025

	ACTIF	<u>2025</u>	<u>2024</u>
ACTIF À COURT TERME			
Trésorerie et équivalents		\$ <u>21,745</u>	\$ <u>11,850</u>
TOTAL ACTIF À COURT TERME		21,745	11,850
ACTIF INTANGIBLE		<u>284</u>	<u>284</u>
TOTAL DE L'ACTIF		\$ <u><u>22,029</u></u>	\$ <u><u>12,134</u></u>
	PASSIF		
Comptes fournisseurs et charges à payer		\$ <u>527</u>	\$ <u>528</u>
TOTAL DU PASSIF		<u>527</u>	<u>528</u>
	ACTIF NET		
Actifs nets non-grevé d'affectation		<u>21,502</u>	<u>11,606</u>
TOTAL PASSIF & ACTIF NET		\$ <u><u>22,029</u></u>	\$ <u><u>12,134</u></u>

Approuvé par les administrateurs:

_____, administrateur

_____, administrateur

80 + HOCKEY HALL OF FAME - TEMPLE DE LA RENOMMÉE DU HOCKEY
NOTES AFFÉRANTES AUX INFORMATIONS FINANCIÈRES
31 janvier 2025

1. MÉTHODE DE COMPTABILITÉ

La méthode de comptabilité appliquée dans l'établissement du bilan de la société 80 + Hockey Hall of Fame - Temple de la renommée du hockey au 31 janvier 2025 et de l'état des résultats pour l'exercice clos à cette date se fonde sur le coût historique, compte tenu des opérations de trésorerie en plus des éléments suivants :

- immobilisations incorporelles non amortissable
- comptes fournisseurs et charges à payer